

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.**   
Avocate / Lawyer

---

Le 10 octobre 2018

« Par courrier et par SDE »

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-4041-2018**  
*Demande relative au programme GDP Affaires*

---

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans la décision D-2018-113<sup>1</sup>, le GRAME dépose par la présente son argumentation finale dans le cadre du dossier cité en objet.

Considérant que les positions du GRAME et du RNCREQ, tous deux représentés à l'audience par Me Prunelle Thibault-Bédard, divergent sur certains points, l'argumentation du GRAME est déposée par la soussignée, et ce afin d'assurer la cohérence des intervenants. Nous précisons toutefois que Me Thibault-Bédard a participé activement à la rédaction de cette argumentation, en collaboration avec la soussignée.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

P.j. (1)  
cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)

---

<sup>1</sup> D-2018-113, par. 70